

Le retour des **INÉGALITÉS ?**

Ce que disent les sciences des populations

SESSION 4 : Inégalités et SANTÉ DES ENFANTS

Évolution des inégalités de la mortalité des enfants en Côte d'Ivoire de 1994 à 2012

Abdul Dosso (ENSEA)

(...)

Mesure de l'impact du statut socioéconomique sur la santé postnatale : le cas de la France

Lidia Panico, Maxime Tô (Ined / University College London)

Plusieurs considérations théoriques et empiriques soulèvent des inquiétudes quant à la manière dont le statut socioéconomique (SSE) est interprété et mesuré dans les recherches sur la santé, et plus particulièrement sur les inégalités de santé. Dans cet article, nous comparons les associations entre divers indicateurs de statut socioéconomique et trois types d'impact sur la santé postnatale dans un échantillon représentatif des naissances françaises de 2011. Nous utilisons des données de l'étude de cohorte Elfe pour analyser les gradients obtenus en utilisant différents indicateurs socioéconomiques et marqueurs de santé postnatale. Pour mieux comprendre les différents mécanismes qui conduisent à ces gradients, nous proposons la décomposition d'un ensemble de dimensions décrivant les canaux à travers lesquels le SSE peut être lié à des impacts sur la santé postnatale. Cette décomposition permet de déterminer à quel point les indicateurs de SSE sont liés à chacune de ces dimensions, ainsi que les mécanismes et l'état de santé postnatale que ces indicateurs décrivent réellement. La présentation mettra en lumière la nécessité d'évaluer l'impact du statut socioéconomique sur la santé dès les premières années de la vie, et d'explicitier autant que possible les définitions de SSE et d'impact sur la santé.

Tendances des inégalités devant la mort (1992-2012): cas des enfants de moins de 5 ans au Niger

Younoussi Zourkaleini (Université de Zinder)

L'examen des différents résultats des Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS) réalisées au Niger permet de constater que le niveau de la mortalité infanto-juvénile a diminué régulièrement au cours des vingt dernières années. Selon les résultats de l'EDS de 2012,

environ un enfant sur huit, (127 ‰) n'atteint pas son cinquième anniversaire contre un enfant sur trois (318 ‰) selon ceux de l'EDS de 1992. Ces niveaux, tendances et caractéristiques de la mortalité des enfants sont fonction des conditions sanitaires, environnementales, socioéconomiques et culturelles qui prévalent dans les diverses couches de la population. Ainsi, on note une mortalité différentielle des enfants de moins de cinq ans selon entre autres l'âge, le sexe, le poids à la naissance, le milieu et la région de résidence et le niveau d'instruction des parents. A partir des résultats des quatre EDS (1992, 1998, 2006, 2012) et sur la base de calculs d'indice d'évolution notre objectif est de mettre en évidence les évolutions des inégalités selon ces différentes variables et les différents quotients de mortalité des enfants de moins de cinq ans (néonatale, post-néonatale, infantile, juvénile).

Les enfants et l'assistance humanitaire dans les camps de déplacés du Burundi : examen de l'hypothèse de la discrimination

Claire Kersuzan, Christophe Bergouignan (UR 1303-ALISS, INRA / COMPTRESEC, Université de Bordeaux)

Partant des fortes différences existant en matière de bénéfice de l'assistance humanitaire dans les camps de déplacés du Burundi en 2002, ce texte cherche à vérifier leur origine discriminatoire. De nombreux arguments (situation de conflit, oppositions ethniques, rivalités régionales, résultats d'une enquête d'opinion conduite dans 2 camps,..) conduisent en effet à présumer de possibles discriminations dans la distribution de cette aide. Population particulièrement vulnérable parmi les déplacés, les enfants sont l'objet de cet examen qui se fonde sur les résultats d'une enquête sociodémographique conduite en 2002 et dont la strate dévolue aux camps de déplacés comprend près de 9200 enfants de moins de 18 ans répartis dans 40 sites. Une série d'analyses multivariées contrôlant les corrélations intra-grappes au sein des 40 sites permet de formuler une double conclusion. Il existe une très probable discrimination entre les enfants d'un même camp basée sur la mortalité de leurs parents : ceux dont le père a été tué par la crise lors des massacres de 1993, bénéficieraient préférentiellement de l'aide humanitaire alors que ceux dont les parents ont été tués par la crise ultérieurement seraient désavantagés. Il existe une possible discrimination entre les camps fondée sur leur année de constitution et la religion dominante pratiquée par les familles, mais ce désavantage de certains camps pourrait s'expliquer par des arguments géographiques, logistiques et sécuritaires (difficultés d'accès, dangers persistants pour l'acheminement de l'aide,...).